



Le 09 décembre 2016

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra en la Mairie de Saint-Pierre Quiberon, salle du Conseil municipal le :

Jeudi 15 décembre 2016 A 19h00

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,
Laurence LE DUVEHAT

ORDRE DU JOUR

Projets de délibérations

Affaires scolaires

- DEL2016_94** Prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint-Joseph de Kéraude pour l'année 2017 (**Annexe n°1**) ;
- DEL2016_95** Participation financière aux dépenses de fonctionnement de l'enseignement maternel de l'école Saint-Joseph de Kéraude ;

Finances

- DEL2016_96** Subvention de fonctionnement 2017 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- DEL2016_97** Autorisation en faveur de Mme Le Maire de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent ;
- DEL2016_98** Décision modificative : Budget du restaurant scolaire ;
- DEL2016_99** Clôture définitive du budget annexe Restaurant scolaire à la fin de l'exercice budgétaire 2016 et réintégration du budget principal à partir du 1^{er} janvier 2017 ;
- DEL2016_100** Prix du Concours des Nouvelles 2017 ;
- DEL2016_101** Prix du dernier terrain du lotissement communal de Kerbourgneq ;

Affaires générales

- DEL2016_102** Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2017 ;
- DEL2016_103** Ouverture des commerces le jour de Noël et le jour de l'an ;

Personnel communal

- DEL2016_104** Création d'un emploi permanent de cuisinier en restauration scolaire ;
- DEL2016_105** Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). ;

Annexe

- Annexe 1** Convention de financement des dépenses de fonctionnement de l'enseignement élémentaire de l'école privée Saint-Joseph de Kéraude pour l'année civile 2017 et tableur de calcul du forfait communal pour l'année 2017 (DEL2016_94).